



LE JOURNAL Mâcon Habitat

LE JOURNAL D'INFORMATION DES LOCATAIRES DE MÂCON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT - MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION

EDITO

BIOUX EN FÊTE EN JUIN

En ce mois de décembre 2024, nous sommes ravis de partager avec vous les dernières actualités de notre entreprise.

“Les 70 ans du Grand collectif” : C'est l'occasion de lui rendre hommage en associant les locataires et des musiciens autour d'un grand projet musical qui reflétera la vie du quartier.

“Les répartiteurs de chaleur” : Le poids de vos charges reste au cœur de nos préoccupations. Ainsi nous vous présentons rapidement le système qui est en cours d'installation dans plus de 1200 logements.

“Téléthon 2024” : mobilisé depuis de nombreuses années auprès du Téléthon, Mâcon Habitat a renouvelé cette année encore son engagement.

“Brève actualité” : une belle inauguration est venue se glisser dans la vie de Mâcon Habitat pendant ce mois de décembre.

Nous profitons de ce numéro de fin d'année pour vous souhaiter une très belle année 2025.



Éric Maréchal
Président
de Mâcon Habitat



Karen Clivio-Fontany
Directeur Général
de Mâcon Habitat

DOSSIER

LE GRAND COLLECTIF DE BIOUX FÊTERA SES 70 ANS EN 2025.

Un concert hors normes pour le quartier des
66 balcons de Bioux, le 21 juin 2025



Le 21 juin 2025, une performance musicale inédite prendra vie devant l'imposant immeuble surnommé le Grand Collectif dans le quartier de Bioux. Ce projet, baptisé Symphonie pour 66 balcons, incarne un dialogue vibrant entre l'orchestre symphonique de Mâcon et les habitants de ce quartier historique de Mâcon.

UN PROJET AMBITIEUX, FRUIT D'UNE LONGUE PRÉPARATION

Depuis septembre 2024, l'artiste Damien Deshayes est en résidence au sein du quartier, en partenariat avec l'Espace culturel et de loisirs (ECL) de Bioux, l'orchestre symphonique de Mâcon, dirigé par David Hurpeau et Mâcon Habitat. Cette initiative s'inscrit dans le programme des “Fresques sonores”, une série

d'actions visant à rapprocher la musique symphonique des quartiers.

La mission confiée à Damien Deshayes repose autant sur ses talents artistiques que sur sa capacité à créer des liens. Depuis son arrivée, il a échangé avec plus de 150 habitants, cumulé 100 heures d'interviews, et capturé 15 heures de sons, de témoignages et d'anecdotes locales. Ces enregistrements composeront assurément un matériau unique pour l'œuvre à venir.

UNE ŒUVRE ANCRÉE DANS LE QUOTIDIEN DU QUARTIER

L'artiste s'est donné pour défi de mélanger les styles musicaux. Il souhaite marier des musiques actuelles comme le hip-hop avec



INAUGURATION DES PAVILLONS DES TULIPIERS

Le 2 décembre dernier J.P. Courtois, Président de Mâconnais Beaujolais Agglomération, accompagné d'E. Maréchal, Président de Mâcon Habitat, d'élus du Conseil d'Administration, de la Ville de Mâcon et de MBA, des entreprises du chantier a inauguré les nouveaux pavillons du Clos des Tulipiers. Ce sont treize nouveaux pavillons qui rejoignent le patrimoine de Mâcon Habitat, au grand bonheur de leurs locataires.



DOSSIER



des airs de jazz ou encore des musiques de film. Pour lui, ce mélange s'est imposé naturellement au fil des rencontres.

L'œuvre finale inclura des sons emblématiques du quartier, des paroles d'habitants lors des interludes et des compositions instrumentales, pour donner vie à une symphonie qui reflète l'âme de Bioux.

UN CONCERT OÙ LE QUARTIER DEVIENT SCÈNE

Le grand rendez-vous du 21 juin 2025 sera bien plus qu'un simple concert. Les musiciens joueront au pied de l'immeuble, tandis que cinq à six balcons accueilleront chanteurs et instrumentistes. Le tout sera enrichi par des interludes mêlant musique électronique et témoignages sonores, offrant une expérience immersive et totalement hors normes.

La scénographie promet également de bousculer les codes : il y aura des tran-

sats et des plaids, pour une ambiance conviviale et décontractée. Seule la météo pourrait peut-être jouer les trouble-fêtes.

UNE SYMPHONIE EN QUATRE MOUVEMENTS

Le spectacle s'achèvera avec une pièce finale en quatre parties retraçant la vie du quartier : sa construction, sa vie quotidienne diurne et nocturne, ses tensions, et enfin, son retour à l'harmonie. Ce moment unique sera enregistré et une captation par drone est programmée, afin de préserver la mémoire de cet événement.

Avec Symphonie pour 66 balcons, c'est tout un quartier qui vibrera à l'unisson, montrant que la musique peut transcender les frontières et rapprocher les cœurs.

Donc rendez-vous le 21 juin 2025 au pied du grand collectif pour découvrir cette création inédite.



FOCUS

POSE DES RÉPARTITEURS DE CHALEUR

Depuis deux mois, Mâcon Habitat a missionné la société ISTA pour installer des répartiteurs de chaleur dans plus de 1200 logements de notre parc.

Des répartiteurs pour une gestion juste et responsable du chauffage.

Conformément à la directive européenne sur l'énergie, les États membres doivent adapter leur législation pour imposer l'individualisation des frais de chauffage. Dans ce cadre, Mâcon Habitat a lancé une vaste campagne d'installation de répartiteurs de chaleur dans certains de ses logements collectifs.

Pourquoi ces équipements ?

Les répartiteurs offrent plusieurs avantages :

- Facturation équitable : chaque locataire paie uniquement pour l'énergie réellement consommée.
- Réduction des coûts : ces appareils encouragent des économies substantielles.
- Meilleure maîtrise : ils permettent de surveiller sa consommation en temps réel.
- Limitation du gaspillage : une gestion optimisée réduit la consommation globale

d'un immeuble.

Grâce à ce système, les gestes éco-responsables des locataires sont récompensés et contribuent à la baisse collective des dépenses énergétiques.

Comment ça fonctionne ?

Les répartiteurs mesurent la température émise par chaque radiateur. Plus un radiateur chauffe, plus l'index du compteur augmente rapidement. À la fin de chaque année ou période de facturation, l'index est relevé à distance via ondes radio par ISTA, sans intervention ni manipulation de la part du locataire. L'appareil est ensuite réinitialisé pour une nouvelle période.

Un calcul adapté à chaque logement

Tous les radiateurs n'ayant pas la même puissance, leurs caractéristiques (type et puissance) sont enregistrées lors de l'installation des répartiteurs. Ces informations permettent de calculer la consommation

de manière précise et adaptée.

La facture de chauffage est ensuite répartie en deux parties :

- Frais communs : charges mutualisées comme celles des parties communes par exemple.
 - Frais individuels : consommation réelle relevée par les répartiteurs dans le logement.
- Les données recueillies sont transmises à Mâcon Habitat, qui peut ainsi répartir équitablement les charges entre les locataires tout en valorisant leurs efforts en faveur d'une consommation responsable.



FOCUS

TÉLÉTHON : MÂCON HABITAT MOBILISÉ !

Depuis plus de 5 ans maintenant, Mâcon Habitat participe au Téléthon.

Chaque année, Mâcon Habitat met ses équipes en action pour le Téléthon avec un nouveau sport, tout en croisant le fer contre les maladies gé-

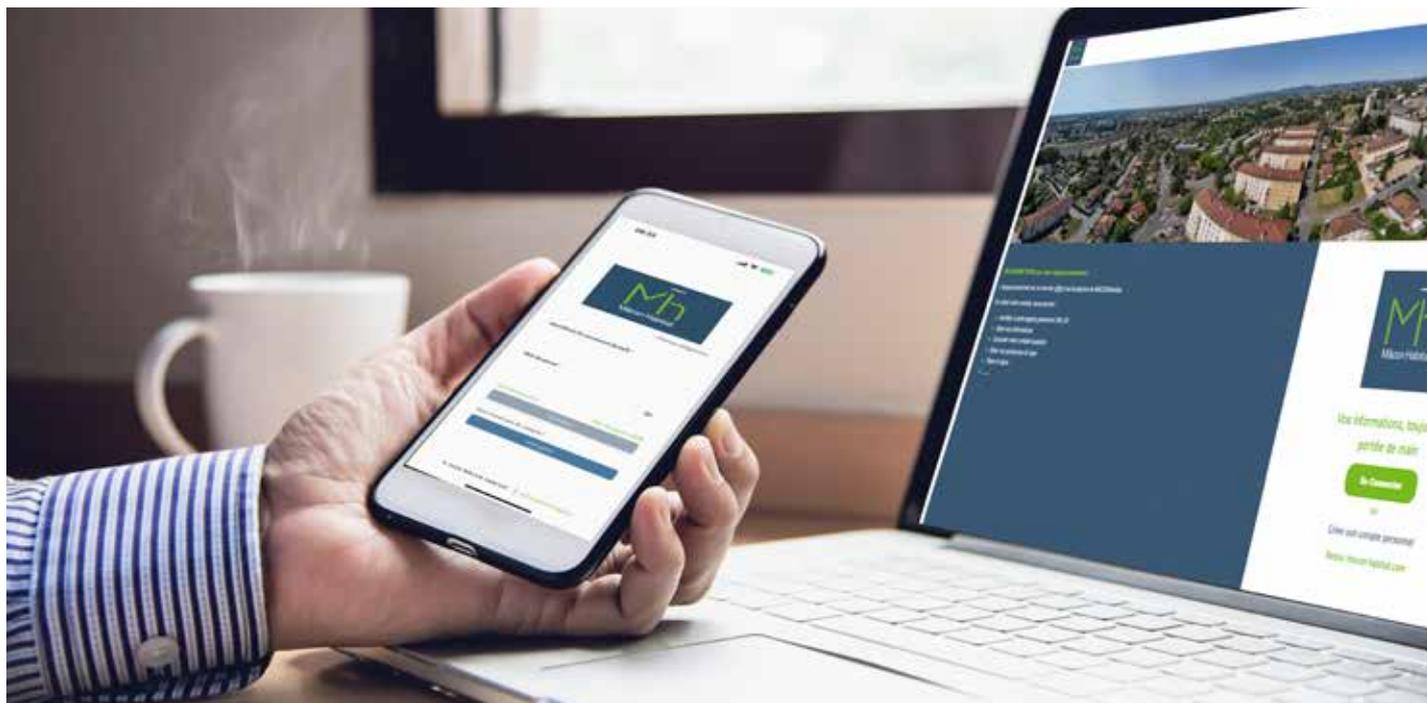
tiques. Cette année, nos collaborateurs ont joué les mousquetaires en s'initiant à l'escrime ! À la clé, une attaque de générosité : un chèque de 1500 € remis à

l'AFM Téléthon.

Un grand merci à Mâcon Escrime pour son accueil et ses précieux conseils de duellistes ! Retour en images...



EXTRANET



COMPTE EXTRANET ET APPLI MOBILE : DU NOUVEAU EN 2025

POURQUOI CRÉER VOTRE ESPACE PERSONNEL ?

- Accédez à vos quittances, au solde de votre compte et mettez à jour vos informations (assurance, coordonnées, etc.).
- Consultez vos 12 derniers avis d'échéance en ligne et profitez d'un archivage gratuit.
- Payez votre loyer par carte bancaire 24h/24, 7j/7, depuis n'importe quel appareil connecté.
- Au printemps 2025, ce compte extranet vous donnera accès à l'application mobile Mâcon Habitat avec de nouvelles super fonctionnalités (par exemple réclamations et suivi sur mobile).

COMMENT FAIRE ?

1. Rendez-vous sur www.macon-habitat.com, cliquez sur "Je suis locataire", puis [Accéder à mon espace personnel](#) et enfin sur "Créer son compte personnel".
2. Remplissez le formulaire avec :
 - Votre nom, prénom et date de naissance,
 - Votre adresse email (elle servira d'identifiant),
 - Votre numéro de locataire (indiqué sur votre avis d'échéance).
3. Validez la création de votre compte via le mail reçu en cliquant sur le lien.

Et voilà, votre espace personnel est prêt.

**“ CRÉEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE COMPTE EXTRANET,
EN 2025 VOTRE LOGEMENT TIENDRA DANS VOTRE POCHE AVEC
NOTRE APPLI MOBILE ! ”**



Mâcon Habitat
211, rue Kennedy - CS 60311 - 71011 Mâcon Cedex.
Tél. 03 85 21 63 63 - e-mail : contact@macon-habitat.com
ISSN 1779-8914 - n° 78 - Décembre 2024
imprimé sur papier 100% recyclé.

www.macon-habitat.com

Si vous vous interrogez sur vos charges ou tout autre sujet concernant votre logement, votre résidence, votre quartier... adressez vos questions à Mâcon Habitat soit par courrier postal, soit par courriel : communication@macon-habitat.com

Directeur de la publication & rédacteur en chef : Karen Clivio-Fontany - Rédaction, réalisation : B. Augros (Direction de la Communication Mâcon Habitat) | Crédits Photos : Mâcon Habitat - Adobestock - Freepick - Certaines photos ont été créées ou modifiées par une intelligence artificielle

@ophmaconhabitat